

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h à la salle des Associations à Paulhac.

Votants :

CCHT : Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Yvan GONZALES

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRÉ, Sabine GEIL-GOMEZ, Thierry SAVIGNY, Denis BACOU

C3G : Michel ANGUILLE, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Patrick PLICQUE, Edmond VINTILLAS, Brigitte GALY, Véronique MILLET

CCF : Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC

CCVA : Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Robert SABATIER, Jean-Luc SALIERES, Francine MANDRA

Absents ayant donné pouvoir : Gérard GUERCI à Diane ESQUERRÉ, Céline FRAYARD à Thierry SAVIGNY, Jean-Claude ESPIE à Roland CLEMENCON

Secrétaire de séance : Sabine GEIL-GOMEZ

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 9/12/2019

Membres présents : 28

Pouvoir : 3

Domaine : Finances

Délibération n°: 19/131

Objet : Demande d'une aide financière 2020 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Le Président propose au Conseil Syndical de déposer une demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui a décidé d'apporter un soutien aux territoires.

Ce soutien sera formalisé par une convention qui précise les modalités de l'appui sur deux axes :

- Participation aux charges liées à la réalisation du programme de travail du PETR : 25 000 € pour 2020,
- Appui en ingénierie pour l'articulation avec le Contrat Régional 2018-2021, le Contrat de Ruralité, les Comités Techniques et de Pilotage de Programmation, etc...

Il propose au Conseil Syndical de délibérer sur la demande d'une aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'accompagnement du PETR Pays Tolosan pour l'année 2020 et d'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve la demande d'aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'accompagnement du PETR Pays Tolosan pour l'année 2020,
- Mandate le Président pour signer tout acte et document nécessaire à la bonne exécution de ce dossier

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 17 décembre 2019.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 17 décembre 2019
Au registre sont les signatures